

M. le président Thomas Gassilloud. Nous continuons ce matin nos auditions dans le cadre de notre cycle sur la défense globale, en accueillant le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre, directeur du service national et de la jeunesse (DSNJ) au ministère des armées ; Nicolas Henry, président des Jeunes IHEDN et Mme Emma Vanzo, présidente de la fédération Atlas, accompagnée de Mme Léana Loureiro, vice-présidente interne.

Si je suis certain que nombre de nos collègues sont déjà familiers de vos actions au sein de la jeunesse dans le cadre de la sphère défense, il me semble utile en préambule de rappeler la nature de vos différentes missions. Mon général, je rappellerai très brièvement les grandes lignes de votre très riche carrière au ministère des armées. Officier des troupes de montagne, vous avez notamment commandé le 27^e bataillon de chasseurs alpins, avant d'occuper les fonctions de chef de cabinet du gouverneur militaire de Paris. Vous avez également commandé l'état-major de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), entre 2020 et 2021 ; et avez dirigé le Centre de Doctrine et d'Enseignement du Commandement (CDEC) de l'armée de Terre, de 2021 à 2023.

Vous êtes désormais directeur du service national de la jeunesse, une direction chargée, au sein du secrétariat général de l'administration, de coordonner et d'animer la politique du ministère des armées en faveur de la jeunesse. En plus de la mise en œuvre des journées défense et citoyenneté, la DSNJ anime et coordonne la participation du ministère dans différents et nombreux dispositifs, comme les classes de défense, les cadets de la défense, les cordées de la réussite, les préparations militaires d'initiation et de perfectionnement, ou encore les Journées défense et mémoire nationale dans le cadre du service national universel. Vous nous direz sans doute le bilan que vous tirez de ces nombreux dispositifs. Il y a peu, le ministre des armées vous a notamment confié la charge de proposer une refonte du format de la Journée défense et citoyenneté (JDC), qui constitue le seul temps d'échanges obligatoire avec la communauté militaire pour l'ensemble d'une classe d'âge depuis la suspension de l'obligation du service national.

Monsieur Nicolas Henry, vous présidez depuis juin 2022 l'association des Jeunes IHEDN, laquelle regroupe les auditeurs jeunes formés par l'Institut des hautes études de la défense nationale. Reconnue association d'intérêt général depuis 2020, l'association compte à ce jour près de 3 000 membres engagés et développe de nombreux outils permettant aux jeunes de s'approprier les enjeux de défense. Je pense notamment au podcast « *Fort et clair* », aux *serious games* et à la récente opération Hexagone ayant constitué, dans le cadre d'un financement participatif, un jeu de culture générale traitant des questions de défense. En 2023, j'avais sollicité votre association lors de l'examen de la loi de programmation militaire (LPM) 2024-2030, dont un groupe de travail avait étudié le texte en profondeur pour produire un excellent rapport d'analyse, qui avait été transmis à l'ensemble de nos collègues.

Madame Emma Vanzo, vous assumez la présidence de la fédération Atlas depuis le mois de juin 2023. Vous êtes accompagnée de Mme Léana Loureiro, vice-présidente en charge du rapport. La fédération Atlas fédère les associations étudiantes qui traitent des problématiques de défense et de sécurité nationale, afin de créer un maillage territorial dans les écoles, les universités et au-delà. Elle promeut l'esprit de défense et les valeurs d'engagement et accompagne ainsi des jeunes sur le marché du travail et de la défense, avec l'organisation du

salon Carrières défense. Vous avez accepté de rédiger un rapport à notre demande sur le thème de la défense globale, rapport qui a été envoyé par courriel à l'ensemble des membres de notre commission. Vous nous exposerez probablement les constats et principales recommandations de ce rapport, qui s'intitule « *Défense globale, vision d'une jeunesse engagée* ».

Notre cycle d'auditions concerne toute la nation, l'ensemble des ministères, le secteur privé, la société civile, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux. À ce titre, il me semble nécessaire de recevoir notre jeunesse. Les temps à venir sont dangereux et notre jeunesse devra les affronter. De plus, notre pays est riche de ces jeunes qui désirent s'engager pour des causes dans lesquelles ils croient. Les décideurs politiques que nous sommes ont sans doute beaucoup à apprendre de cette jeunesse.

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre, directeur du service national et de la jeunesse au ministère des armées. J'ai le plaisir de m'exprimer devant vous pour évoquer ce vaste sujet de la jeunesse française, de ses interactions avec les armées et de son implication dans la défense globale de la nation. Dans la continuité de la LPM précédente, la LPM 2024-2030 souligne le nécessaire renforcement du lien entre la jeunesse et les armées, qui constitue un enjeu essentiel pour la cohésion nationale, et pour les besoins renouvelés de la défense nationale et de la défense globale.

Tout d'abord, le contexte national et international est aujourd'hui dégradé et menaçant. À mon sens, il impose de renforcer le lien des armées avec la jeunesse. Selon le Président de la République, chef des armées, la France fait face aujourd'hui à de nombreuses crises, d'un niveau d'intensité inédit. Nous assistons depuis trois ans à un cumul de crises et de guerres qui affectent de manière globale la sécurité des Français. Notre pays a été touché par plusieurs crises majeures de nature sociale, sociétale, sanitaire et environnementale ; génératrices de forts clivages au sein de la population et parfois de violences. Il n'a pas non plus été épargné par les attaques terroristes islamistes, dont les sources idéologiques et les causes politiques, en Afrique comme au Moyen-Orient, perdurent.

Par ailleurs, le retour de la guerre de haute intensité aux portes de l'Union européenne (UE) et de l'Otan se traduit par des ingérences étrangères massives dans les domaines cybernétiques et informationnels et par une augmentation de la menace militaire, conventionnelle et hybride. Ainsi, la LPM acte la nécessité de renforcer notre modèle d'armée, pour « *disposer d'une armée durcie, résiliente, apte à répondre à des situations d'intensité d'engagement diverses et potentiellement simultanées, avec la volonté de permettre aux armées de s'appuyer sur une réserve opérationnelle plus nombreuse* ».

Au moment même où les besoins augmentent, les armées font face, pour la première fois depuis le début de la professionnalisation, à des difficultés majeures de recrutement et de fidélisation. Dans ce contexte, la jeunesse française représente un enjeu clé de la résilience et de la défense nationale. Elle doit à la fois être protégée contre la désinformation, les manipulations de nos adversaires, qui cherchent à dresser les Français les uns contre les autres ; mais aussi être guidée et accompagnée vers l'engagement et la défense des valeurs de la République.

Je souhaite ensuite évoquer le lien entre l'armée et la jeunesse. L'approche française est à la fois singulière, globale et légitimée par la population. Le ministère des armées agit en direction de la jeunesse selon deux approches distinctes et complémentaires. La première approche se fonde sur le volontariat : le ministère des armées recrute annuellement plus de 26 000 jeunes Français et la LPM prévoit le recrutement de 40 000 réservistes supplémentaires d'ici 2030.

Sur une base obligatoire, depuis la suspension du service militaire en 1997, la direction du service national de la jeunesse organise une Journée défense et citoyenneté, qui concerne 800 000 jeunes, garçons et filles. La DSNJ a également la charge d'autres actions en direction de la jeunesse et décline, au sein du ministère des armées, les politiques interministérielles sur ce thème. La direction à laquelle le service volontaire militaire volontaire et la commission armées-jeunesse sont rattachés s'inscrit aux côtés des armées, sous l'autorité du secrétaire général pour l'administration, comme un acteur clé des politiques de jeunesse au sein de notre ministère.

La DSNJ est organisée en trente-trois centres sur l'ensemble du territoire, métropole et outre-mer. Elle accueille dans ses rangs 1 200 personnels, répartis entre 20 % de militaires et 80 % de civils, auxquels s'ajoutent 367 militaires du service militaire volontaire. Son budget de fonctionnement s'élève à 26 millions d'euros, dont 3,3 millions d'euros pour le service militaire volontaire. Ses principales missions consistent aujourd'hui à renforcer le lien armée-nation – je préfère le terme armée-société civile, car l'armée est bien au cœur de la nation – et à développer l'esprit de défense. Elle a aussi pour mission de renforcer l'attractivité des métiers de la défense et, enfin, de favoriser l'insertion des jeunes les plus éloignés de l'emploi.

S'agissant plus particulièrement de l'esprit défense et de l'attractivité des métiers de la défense, le code de la défense prévoit pour tous les jeunes Français un parcours de citoyenneté en trois étapes obligatoires et une autre obligatoire, mais aujourd'hui suspendue (l'appel sous les drapeaux) : l'enseignement de défense, le recensement dans les mairies et la JDC. L'article L. 111-2 du code de la défense indique notamment que « *L'appel sous les drapeaux permet d'atteindre, avec les militaires professionnels, les volontaires et les réservistes, les effectifs déterminés par le législateur pour assurer la défense de la nation* ». L'enseignement de la défense dans le cadre de la scolarité du second degré est inscrit dans le code de l'éducation. Il comprend l'éducation civique et l'enseignement des principes et organisation de la défense.

La deuxième étape obligatoire concerne le recensement, entre 16 ans et 16 ans et trois mois, auprès de la mairie. Il permet de convoquer les jeunes à la JDC, de préparer un éventuel appel sous les drapeaux et d'alimenter le répertoire national unique permettant l'inscription sur les listes électorales. Les données sont collectées par les mairies et ensuite transmises à la DSNJ.

La Journée défense sécurité actuelle est un rendez-vous citoyen avec la défense, un dispositif obligatoire et universel unique en Europe, pour les filles et les garçons. Il est obligatoire pour obtenir le permis de conduire, pour s'inscrire aux examens et concours de la fonction publique. Il est à noter que la dernière classe déchargée de ses obligations vis-à-vis du service national, la classe 1998, a un taux de conformité à la JDC de plus de 98 %. Les jeunes sont convoqués de 17,5 ans à 25 ans, sous le statut d'appelés. Nous utilisons 350 sites et mobilisons 32 000 jours animateurs venant des armées, des directions et services, et de la gendarmerie, pour une

session de sept heures. Nous y parlons des menaces, de l'organisation et des métiers de la défense et des informations sont proposés sur les sujets citoyens : don du sang, sécurité routière, égalité hommes-femmes. Cette journée permet également d'évaluer l'intérêt des jeunes pour les métiers de la défense. La JDC permet enfin de repérer et d'orienter les décrocheurs scolaires et les jeunes en difficulté de lecture.

Simultanément, la DSNJ contribue à la montée en puissance du service national universel (SNU), dont nous ne sommes cependant pas en charge. Nous opérons en revanche la Journée défense mémoire (JDM) dans le cadre du séjour de cohésion, qui équivaut à la JDC. Ainsi, 90 000 jeunes ont été concernés depuis 2019, dont 40 000 en 2023 et 82 000 sont attendus en 2024. Enfin, la DSNJ coordonne plusieurs autres dispositifs en faveur de la jeunesse, dont la plupart sont opérés par les armées, et qui touchent 80 000 jeunes supplémentaires qui ont effectué ou vont effectuer leur JDC ou leur JDM.

Parmi les dispositifs opérés par les armées, il convient d'abord d'évoquer les classes de défense, qui interviennent sur l'ensemble du territoire, soit tous les départements métropolitains et la plupart des territoires ultramarins, et l'étranger. Nous dénombrons ainsi 750 classes, dont 15 % de lycées professionnels, pour 20 000 jeunes concernés. Chaque classe est en partenariat avec une unité militaire et peut recevoir des aides financières du ministère des armées pour organiser ses activités.

Les dispositifs concernent les lycées de la défense, soit 4 500 élèves en 2023 ; les cordées de la réussite (8 500 collégiens et lycéens en 2024) ; les centres cadets (1 000 jeunes chaque année, dans vingt-huit centres) ; les préparations militaires (plus de 12 000 jeunes en 2023), pour une à quatre semaines, dans les unités militaires. Ensuite, 15 000 stagiaires et apprentis sont accueillis chaque année au sein du ministère des armées, pour acquérir une première expérience professionnelle en matière de défense. Il y a en revanche moins de 100 volontaires du service civique au sein des armées, et nous travaillons pour améliorer cette situation.

Il faut également citer les actions ponctuelles destinées à transmettre des valeurs militaires, par le sport notamment, et promouvoir les métiers de défense. Deux labels existent : « *Aux sports jeunes citoyens* » et les « *Journées sport armées-jeunesse* », ainsi que les rallyes citoyens. Environ 30 000 jeunes sont ainsi concernés. Nous participons également à de nombreux salons et forums.

S'agissant enfin de l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté, le ministère des armées dispose du service militaire volontaire (SMV), à travers sept implantations dans six régions. Sa mission porte sur l'insertion professionnelle des jeunes Français volontaires, de 18 à 25 ans, les plus en difficulté et sans emploi ; à travers la promotion des valeurs auxquelles les armées sont attachées : le travail, le dépassement de soi, l'ascension sociale. Ainsi, 8 400 jeunes ont été formés depuis la création du service militaire volontaire en 2015. Ces jeunes bénéficient d'un double statut de militaire et de stagiaire de la formation professionnelle. L'encadrement en dehors de la formation professionnelle est militaire et le budget de formation est financé à 96 % par les régions, mais le fonds social européen y contribue également. Environ 80 métiers sont proposés et en 2024, nous mettons en œuvre avec le ministère de la justice un partenariat innovant, plus particulièrement avec la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) dans le cadre du SMV.

Enfin, la dernière partie de mon intervention concerne les défis pour l'avenir, dont le premier porte sur la modernisation de la JDC, pour l'orienter plus vers l'attractivité des métiers militaires et le recrutement. Le ministre souhaite en rehausser la qualité pour en faire enfin une journée immersive et non pas descendante, durant laquelle le jeune est acteur de sa journée, selon une approche inductive, pour aller du vécu vers la théorie et les principes, et non l'inverse. Le projet est déjà assez avancé, avec un contenu original et dynamique, grâce à des ateliers très innovants et des échanges avec les militaires sur leur métier et leur expérience. Nous souhaitons recruter 1 000 animateurs réservistes, à parité hommes-femmes, jeunes ou ayant l'appétence et les aptitudes pédagogiques pour dialoguer avec les jeunes. Ces réservistes seront dédiés à la journée défense citoyenneté.

Le deuxième défi consiste à revitaliser la commission armées-jeunesse, créée en 1955 et centrée autour de trois maîtres-mots : rassembler, réfléchir, recommander. Elle regroupe une centaine de membres, issus des syndicats et des associations de tous les bords politiques, de la société civile et des institutions publiques. Le premier axe consiste à créer un laboratoire d'idées rattaché à l'Académie de défense de l'École militaire (Academ). Le deuxième vise à réinvestir les territoires en créant des commissions régionales armées jeunesse. Enfin, le troisième défi a pour objet de mener une réflexion à moyen terme sur le recensement, ses conditions et les données demandées à cette occasion ; la création d'un lien numérique durable entre la jeunesse et la défense. Nous voulons également réfléchir sur les formes nouvelles de mobilisation de la jeunesse, dans l'idée d'identifier à temps les talents et les compétences nécessaires à la défense nationale et globale.

M. Nicolas Henry, président des Jeunes IHEDN. Je suis particulièrement heureux d'être parmi vous ce matin pour pouvoir porter la parole de la jeunesse aux côtés du directeur du DSNJ et de la fédération Atlas. Permettez-moi de commencer mes propos liminaires par quelques éléments de contexte, afin de situer notre association et son écosystème.

Les Jeunes IHEDN ne sont ni un parti politique, ni un syndicat, ni un organe du ministère des armées ou du gouvernement. Mes paroles n'engagent pas non plus l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN), bien que nous évoluions dans un même écosystème. L'IHEDN dispense de nombreuses formations sous différents formats - national, régional et jeunes. Sa mission consiste à promouvoir la culture de défense, participer au renforcement de la cohésion nationale et contribuer ainsi au développement d'une réflexion stratégique portant sur les enjeux de défense et de sécurité.

Depuis sa création en 1936, l'IHEDN dispose donc d'une communauté très vaste d'auditeurs, ayant ainsi donné naissance au cours du temps à une quarantaine d'associations réunissant environ 8 000 membres, partout dans les territoires. Toutes ces associations, d'anciens auditeurs, pour certaines réunies au sein de l'Union IHEDN, travaillent à la diffusion de la culture de défense et se positionnent avec une liberté propre à la loi du 1er juillet 1901, en soutien aux actions de l'IHEDN.

L'association des Jeunes IHEDN a été créée en 1996, avec la mise en place des sessions IHEDN Jeunes, lors de la suspension du service militaire. L'association regroupe les auditeurs jeunes formés par l'IHEDN. Sa particularité, au sein de la communauté IHEDN, est de s'ouvrir à l'ensemble de la jeunesse et donc aux non-auditeurs.

Notre association apolitique, areligieuse et apartisane s'est dotée, depuis sa création, de trois principales missions définies dans ses statuts : développer l'esprit de défense et d'engagement pour en approfondir la connaissance, en particulier au sein de la jeunesse, au moyen d'actions éducatives, culturelles et pédagogiques ; participer à la réflexion nationale et à la sensibilisation sur les enjeux de défense de sécurité nationale, des relations internationales et de la souveraineté dans toutes ses expressions - et à ce titre, être force de proposition auprès des institutions compétentes en la matière ; et enfin apporter son concours à l'IHEDN pour l'accomplissement de sa mission.

Citoyenneté, défense, sécurité nationale, souveraineté, mémoire ou encore relations internationales sont autant de thématiques sur lesquelles notre association estime que la jeunesse peut faire émerger des solutions concrètes et durables. Les jeunes IHEDN se sont ainsi dotés, au cours de temps, de quinze comités d'étude afin d'aborder l'ensemble du spectre, à la fois géographique (Asie, Moyen-Orient, Afrique) et thématique (cyber, maritime, spatial). Plateforme d'engagement et réservoir de réflexion, l'association offre, en France et à l'international, différents moyens de s'investir au profit des grands enjeux d'avenir qui animent notre pays. À cette fin, nous disposons de 14 délégations régionales, réparties sur l'ensemble du territoire national, dans toutes les régions en métropole, mais aussi en outre-mer avec la Polynésie française - nous avons d'ailleurs l'ambition d'ouvrir d'autres antennes dans nos territoires ultramarins - et de 23 délégations internationales sur les quatre continents, du Canada à la Corée du Sud en passant par la Jordanie.

Ces 52 entités constituent la force de notre association, qui organise chaque année environ 400 événements (conférences, ateliers, rencontres, visites généralistes ou techniques), et diffuse également plus de 200 publications, articles, rapports, interviews, dossiers spécialisés ou fiches métiers, publications audio via notre podcast « *Fort Éclair* » ou vidéos sur notre chaîne *YouTube*. Toutes sont mises gratuitement à disposition du grand public.

L'association met un point d'honneur à valoriser les contributions et mettre en lumière les compétences de ses membres engagés auprès d'un réseau d'acteurs diversifiés, de partenaires enclins à promouvoir la jeunesse. Les membres de l'association s'investissent également dans les projets de plus grande envergure aux côtés d'autres acteurs : participation aux réflexions des groupes de travail de la commission armées-jeunesse, réalisation d'un rapport, soumis à votre commission, sur la LPM ; animation de la Journée défense et mémoire dans le cadre des séjours de cohésion du SNU ; participation aux événements et salons de promotion (la *Fabrique Défense*, le *Forum innovation défense*) ; intervention lors des événements de l'IHEDN ; participation aux réflexions sur la réserve opérationnelle ; réflexion sur l'armée de terre et la JDC, aux côtés de la fédération Atlas ; réalisation d'un jeu de culture générale pédagogique pour faciliter la transmission et l'apprentissage de ces sujets auprès de l'ensemble de la population. Notre association a par ailleurs reçu, en 2023, l'agrément national au titre des activités de jeunesse et d'éducation populaire.

Qui sommes-nous ? Nous sommes des étudiants, des jeunes professionnels, fonctionnaires, salariés du secteur privé, militaires d'active ou de réserve ; tous bénévoles. Les jeunes s'efforcent de fédérer une communauté passionnée et engagée. Aujourd'hui, l'association peut compter sur plus de 2 800 membres à jour de cotisation, d'une moyenne d'âge de 24 ans. Les

deux tiers suivent des études de niveau bac+5 sur les sujets des relations internationales, de la sécurité ou des sciences politiques. Le tiers restant est composé de jeunes professionnels, évoluant en partie au sein de notre base industrielle et technologique de défense (BITD). Grâce à l'engagement de notre jeunesse et son implication citoyenne, l'association a l'honneur d'être doublement parrainée par le ministre des armées et le chef d'état-major des armées depuis 2019. La qualité de nos travaux permet à notre association d'être reconnue d'intérêt général depuis 2020.

Comment fonctionnons-nous ? Notre association dispose de deux principales sources de revenus : les cotisations des membres, volontairement accessibles pour permettre à tous de nous rejoindre et de diversifier nos profils ; et les dons et subventions extérieures de nombreux partenaires publics ou privés. Par souci de transparence sur la neutralité de nos activités, l'ensemble de ces soutiens sont rendus publics et présentés sur notre site internet. Nos différentes subventions publiques émanent du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse ; du ministère des armées et du ministère de l'intérieur et des outre-mer. Il convient également de mentionner la participation financière publique à certains de nos projets de la part de la DSNJ et de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG), pour ne citer que les principaux. Notre association ne reçoit aucune subvention de l'IHEDN et ne peut accéder directement au soutien du fonds des trinômes académiques dédiés à la jeunesse, n'étant pas partie prenante de cette organisation.

En parallèle de ces activités de sensibilisation de la jeunesse, les Jeunes IHEDN se sont engagés depuis plusieurs années à soutenir l'œuvre nationale du Bleuets de France par des collectes régulières, ainsi qu'à prendre part au devoir de mémoire sous différentes formes, aux côtés des associations nationales et du secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire. S'agissant de l'implication de la jeunesse dans la défense globale, je constate une progression régulière du nombre de nos membres - mais rien de notable en lien avec les récents conflits - ainsi qu'une attractivité forte sur des thématiques cyber, industrielles, l'intelligence économique et la prospective. Une partie des jeunes semble donc pleinement vouloir prendre part à ces sujets, comme en témoigne la quantité toujours importante de candidats aux sessions IHEDN jeunes.

Quels sont nos espoirs pour notre association ? Je note actuellement une difficulté à toucher les populations d'ingénieurs, qui semblent moins enclins à s'investir dans un engagement associatif. Cet état de fait peut s'expliquer par la faible valorisation dans ces filières des activités extrascolaires, en comparaison avec les masters. Nous devons également travailler en faveur d'une meilleure représentativité des profils qui nous composent, sur le plan des parcours scolaires et des domaines d'activité qui sont d'ailleurs liés ou non au monde de la défense. Nous comptons pour cela sur notre maillage territorial et nos partenaires tels que la DSNJ.

Ensuite, depuis la sortie des confinements successifs, nous subissons une certaine mutation de l'engagement par une « consommation » plus cyclique et ponctuelle de l'association. Nous devons donc redoubler d'efforts pour pouvoir assurer certains événements, l'embauche étant une piste étudiée pour pallier les difficultés liées à une activité intégralement bénévole. La jeunesse semble également en quête de plus de sens dans ses engagements, étant assez

consciente du réseau attractif que nous proposons et de la diversité des parcours personnels et professionnels de chacun. Pour paraphraser Jean Cocteau, « la jeunesse sait ce qu'elle veut avant de savoir ce qu'elle ne veut pas ».

En conclusion, au sein d'une société dans laquelle tout le monde parle, mais peu écoutent, je me réjouis de constater que la parole de la jeunesse semble de plus en plus importante aux yeux des institutions, comme le démontre l'augmentation des auditions et des groupes de réflexion auxquels nous sommes associés.

Mme Emma Vanzo, présidente de la fédération Atlas. Je vous remercie, Monsieur le président Gassilloud, pour la confiance dont vous avez fait preuve en nous sollicitant pour la rédaction de ce rapport, ainsi que pour l'invitation de ce jour.

La fédération Atlas regroupe quatorze associations de défense et de sécurité implantées dans les écoles et les universités, au sein de la plaque parisienne, mais également lyonnaise. Nous sommes ainsi parrainés à la fois par le gouverneur militaire de Paris et le gouverneur militaire de Lyon. Lors de sa création, la fédération avait pour but de créer un véritable maillage associatif au sein des écoles et des universités, afin de pouvoir renforcer la cohésion nationale et organiser des événements de grande ampleur, à l'instar du salon Carrières défense qui a eu lieu ce week-end. Notre association a également pour objectif de devenir une interface entre d'une part le monde étudiant et le monde universitaire ; et d'autre part, les différentes entités de la défense et des forces armées.

Nous avons noué différents partenariats et collaborations, notamment avec la DSNJ et la commission de la défense. Dans le cadre de cette collaboration, votre commission nous a demandé, en décembre 2023, de rédiger un rapport sur la défense globale vue sous le prisme de la jeunesse. Pour mener ce projet à bien, nous avons créé huit groupes de travail, qui ont étudié huit thématiques différentes. Je cède à présent la parole à Léana Loureiro qui s'est chargée de coordonner la rédaction de ce rapport.

Mme Léana Loureiro, vice-présidente de la fédération Atlas. La fédération Atlas articule son action autour d'un même triptyque : fédérer, agir et promouvoir. À ce titre, dix-neuf étudiants, issus de huit associations différentes, ont pensé et rédigé ce rapport consacré à la vision de la jeunesse engagée dans le processus de défense globale.

En 2021, année de création de la fédération, nous étions face à une problématique. De nombreuses associations s'intéressant au monde de la défense ne communiquaient pas entre elles, ce qui pouvait entraîner parfois des doublons, voire des ralentissements. Ensuite, dans le cadre de ce rapport, nous avons réalisé un sondage auprès de jeunes, à la fois initiés et non initiés aux questions de défense. Le constat a été sans équivoque : 70 % des sondés ont reconnu être prêts à s'engager dans ce processus de défense globale. Paradoxalement, un plus grand nombre a estimé que leurs propres concitoyens n'étaient pas prêts à s'engager dans ce même processus de défense. Autrement dit, la jeunesse engagée, c'est-à-dire la majorité, pensait être une minorité.

Dans ce contexte, face à une autarcie associative et une carence de dialogue entre les associations et les étudiants eux-mêmes, la fédération Atlas a vu le jour. Pour nous, fédérer

consiste à construire une communauté de défense de jeunes. Nous plaçons au cœur de nos actions le partage. D'une part, les étudiants sont incités à partager entre eux : il nous paraît essentiel qu'un réserviste parle à un futur réserviste, qu'un stagiaire en industrie de défense parle à un potentiel futur stagiaire en industrie de défense, et ainsi de suite. D'autre part, les étudiants doivent également avoir la possibilité d'échanger et de partager avec les professionnels du secteur de la défense. Nous avons également mis en place des petits déjeuners avec des parlementaires ; mais aussi des militaires d'active, de réserve ou de deuxième section. Par ailleurs, il nous paraît essentiel que l'État agisse en favorisant la mise en place de parrainages entre les institutions militaires et les institutions éducatives et universitaires, avec un volume horaire mensuel ou annuel minimum.

Ensuite, la fédération Atlas a vocation à agir et à matérialiser cet engagement des étudiants, par différents moyens. La première méthode porte sur la mise en place de stages immersifs au sein des régiments et des bases aériennes, organisés par les pôles de rayonnement avec lesquels nous sommes partenaires, ou par la fédération elle-même. Nous mettons ainsi en place un boot camp annuel, cette année au 121^e régiment du train, où nous proposons à 120 jeunes de connaître les conditions réelles de vie des militaires pendant quarante-huit heures, et de leur permettre de comprendre les enjeux relatifs à la construction des armées de demain.

L'action passe également par la professionnalisation des étudiants membres de la fédération. Nous organisons ainsi chaque année le salon Carrières défense. À cette occasion, les entités militaires, des entreprises de la BITD française ou des services de renseignement proposent aux étudiants des stages, des alternances et des premiers emplois.

Pour nous, la transformation concerne le passage du souhait d'un engagement vers le secteur de la défense à la consécration professionnelle de celui-ci. Cela relève en partie du ministère des armées, mais il existe également un véritable levier au niveau de l'éducation nationale et de l'éducation supérieure. Nous pensons donc qu'une valorisation et une simplification d'accès à certains domaines - notamment les contrats doctoraux et la recherche dans la défense - doivent être mises en place. Il importe également de valoriser les industries de défense qui sont finalement les secteurs les moins connus des étudiants.

Enfin, la fédération Atlas a vocation à promouvoir, c'est-à-dire à diffuser l'esprit de défense au-delà de nos propres frontières, en ciblant simultanément un public initié et un public non initié. La promotion de nos actions, mais plus largement de l'esprit de défense, passe avant tout par les canaux de diffusion modernes, numériques, avec principalement les réseaux sociaux *X-Twitter*, *Instagram* et *LinkedIn*. Notre stratégie de communication est claire : il s'agit de faire rayonner les actions des associations membres de la fédération, mais également les actions de la fédération elle-même via les plateformes numériques préférentielles de la jeunesse.

C'est pourquoi nous travaillons en étroite collaboration avec l'Agenda stratégique, où nous proposons de mettre en lien toutes les actions de nos associations, pour établir un planning hebdomadaire publié sur *LinkedIn* et in fine valoriser les actions de nos associations. Notre stratégie repose donc sur l'unité, puisque nous employons des outils qui sont en adéquation avec la jeunesse et la consommation moderne de l'information, mais aussi sur la centralisation, pour lutter face à « l'infobésité » croissante.

Lors de la construction de ce rapport, nous avons compris les points essentiels qui doivent également être développés par les ministères en matière de communication, dont le développement d'un narratif qui repose sur un principe de défense commune et d'intelligence collective, une défense qui inclut les citoyens dans l'action. Il faut également utiliser les canaux de diffusion de la jeunesse et de l'industrie créative ; nous privilégions donc les photographies, les vidéos et les formats interactifs.

Enfin, il importe aussi de promouvoir des actions glorieuses passées pour légitimer les structurations actuelles et futures, raison pour laquelle nous plaçons au cœur de nos préoccupations la participation aux opérations solidaires. Aux côtés des Jeunes IHEDN, nous avons la possibilité de sensibiliser nos étudiants aux associations du monde combattant, à travers des récoltes, la collecte pour le Bleu de France, ou la participation collective aux courses avec notamment l'opération « *Avec nos blessés* ». Lors de l'organisation de tels événements, nous avons systématiquement constaté que peu d'étudiants connaissaient véritablement ces associations du monde combattant et le devoir de mémoire qu'ils représentent. Afin de véritablement créer cette culture mémorielle chez les jeunes, la mise en place d'un module mémoriel, au sein du parcours éducatif ou des formations initiales du réserviste, pourrait être évoquée.

En conclusion, la fédération Atlas mobilise et réunit la jeunesse autour de l'esprit défense en transmettant les clés de compréhension des enjeux militaires et industriels de demain, tout en créant un intérêt pour ces problématiques, pour un public d'initiés et de non-initiés. La défense globale de demain ne peut être construite sans la jeunesse engagée d'aujourd'hui et il nous semble donc essentiel que la jeunesse participe dès la phase de réflexion de cette défense globale.

M. le président Thomas Gassilloud. Je passe à présent la parole aux orateurs de groupe.

Mme Patricia Lemoine (RE). Je vous remercie pour ces échanges précieux qui nous éclairent sur le rôle que notre jeunesse est amenée à jouer pour contribuer à la défense globale et à notre cohésion nationale. Permettez-moi, au nom du groupe Renaissance, de saluer la qualité du rapport qui vient de nous être remis par la fédération Atlas, tant celui-ci s'attache à décrire la défense globale dans toutes ses dimensions et à être force de proposition pour chacune d'entre elles. Étant moi-même engagée avec ma collègue Mélanie Thomin dans une mission d'information qui concerne la défense et les territoires, je ne peux que saluer les pistes évoquées dans ce rapport, qui vise à renforcer le rôle de l'ensemble des acteurs locaux, à commencer par nos jeunes.

Ma première question concerne les difficultés majeures de recrutement et de fidélisation générale dont vous nous avez fait part. Hier soir, nous avons auditionné des correspondants défense, dont un certain nombre ont souligné la nécessité de pouvoir disposer de témoignages, notamment de nos militaires issus des opérations extérieures (Opex). Général, vous avez évoqué votre souhait de faire évoluer la JDC pour la rendre immersive. Êtes-vous favorable au développement de ce type de mesures ?

Je voudrais également vous interroger sur votre perception du tissu associatif et de la manière dont celui-ci peut être mobilisé pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de défense dans les

universités. Quelles sont vos interactions avec le reste du monde étudiant ? Les associations étudiantes constituent-elles un vecteur efficace de sensibilisation des jeunes, même lorsque ceux-ci ne se destinent pas aux métiers de la défense ou de la sécurité ? Comment envisagez-vous de travailler avec des associations généralistes ? Je pense notamment aux associations sportives, qui pourraient constituer un point d'entrée. Le Centre national pour le développement du sport (CNDS) pourrait ainsi être valorisé. En cette année de Jeux olympiques, le sport peut constituer également un élément de motivation pour nos jeunes.

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre. Le témoignage des militaires et les interactions physiques sont effectivement importants et doivent être développés, mais les missions dans lesquelles ils sont engagés ne leur permettent pas toujours de conjuguer tous les impératifs. Mon rôle consiste à trouver des solutions ou essayer de mobiliser des unités militaires pour aller dans les « *déserts militaires* », par exemple en Lozère. Nous devons inventer de nouvelles formules, mais leur planification est assez complexe. Ensuite, des actions peuvent être conduites localement avec le délégué militaire départemental, les réservistes et les anciens militaires, pour créer un réseau et organiser des échanges, même informels. Lors des JDC nouvelle formule, je m'efforcerai de faire témoigner des militaires, des personnels civils du ministère de la défense, par exemple ceux de la délégation générale de l'armement ou de la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information (DIRISI).

S'agissant des associations, la DSNJ dispose déjà d'un grand nombre de partenaires. Je souhaite déconcentrer, pour créer des écosystèmes dans les régions et départements et faciliter les mises en relation. Je suis absolument persuadé du rôle essentiel des associations, qui doivent de leur côté prendre des initiatives, lesquelles sont toujours les bienvenues. Quoi qu'il en soit, le contact humain est effectivement essentiel.

Enfin, il existe effectivement un véritable sujet de travail concernant l'enseignement supérieur. La DSNJ et la direction de la mémoire et de la culture du ministère des armées organiseront un séminaire avec les représentants des questions de défense de l'enseignement supérieur. Le chantier est immense et son objectif consiste à créer des relations durables et des canaux d'échanges, au-delà de nos différences d'appréciation sur les questions de défense. Aujourd'hui, ces relations sont notoirement insuffisantes et je compte notamment sur la Fédération Atlas et les Jeunes IHEDN pour nous aider en ce sens. Nous devons nous rendre dans les universités et dialoguer avec les étudiants.

M. Frank Giletti (RN). Les jeunes sont le présent et l'avenir de notre pays. Pourtant, voilà plusieurs décennies que l'on discerne chez cette catégorie de la population une « *crise du sens* ». Si l'on constate une croissance de l'engagement politique et patriotique au sein de la jeunesse, qu'en est-il pour le monde de la défense ? En effet, nous savons bien qu'une défense globale crédible tient en premier lieu à la capacité de nos armées à recruter.

Lors de la JDC, il est proposé aux jeunes de rejoindre l'institution militaire, ce qui se traduit par une fiche de liaison. Mon général, avez-vous observé ces deux dernières années un regain d'intérêt pour les armées parmi les jeunes, à l'instar de ce qui a pu être observé en 2015 ? Certains événements nationaux, voire internationaux, tendent ainsi à motiver un peu plus la jeunesse à s'engager pour son pays.

De même, la notion de défense globale concerne la question de la résilience de la société et de l'unité nationale, lesquelles conduisent à évoquer le sujet de la mobilisation : préparer la défense globale signifie être prêt à faire face en cas de crise. À cet égard, la direction du service national conserve les fichiers des jeunes ayant suivi leur JDC, afin de pouvoir éventuellement mobiliser ces classes d'âge, dans un souci d'anticipation. Une estimation qui permet de vérifier cette capacité de mobilisation a-t-elle déjà été réalisée ?

Enfin, Madame Vanzo et Monsieur Henry, comment définiriez-vous l'état d'esprit qui règne au sein de la jeunesse vis-à-vis de cette idée de défense globale ? Combien, parmi ceux qui ne se destinent pas in fine à une carrière militaire seraient volontaires pour réaliser a minima un service militaire en tant qu'aspirant ? Si ce dernier avait vocation à être réhabilité, pensez-vous que la jeunesse accepterait, voire encouragerait l'idée ? J'imagine que votre implication au sein de l'IHEDN comme à la fédération Atlas vous permet de vous confronter à l'exemplarité du monde des armées. Quelles répercussions ces enseignements ont-ils sur votre manière de suivre vos études parallèlement à cet engagement ?

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre. Une grande majorité de la jeunesse exprime une quête de sens, qui peut parfois être exploitée par des ingérences étrangères ou diverses propagandes. Le ministère des armées joue à ce titre un rôle clé pour la remobilisation ou la transmission du sens, notamment à travers les JDC. Je me suis rendu à Marseille récemment pour une journée défense et citoyenneté et suis allé au contact d'une jeunesse issue de tous les quartiers. La majorité des jeunes filles portaient un foulard, mais n'ont eu aucune difficulté à l'enlever lorsqu'elles ont pénétré dans l'enceinte de la caserne et ces jeunes ont témoigné d'un profond respect pour le drapeau et la Marseillaise, qu'ils ont chantée. Je n'ai pas ressenti d'hostilité, mais des gens plutôt intéressés, interpellés par notre approche.

S'agissant du recrutement, nous avons constaté que la Covid a probablement provoqué la crise de recrutement que nous connaissons, qui impacte également l'ensemble de la fonction publique et du secteur privé. Ces éléments renforcent la nécessité d'un contact humain, que j'évoquais précédemment. Le numérique a ses vertus, mais il ne remplacera jamais l'interaction humaine. Les défis en matière de recrutement sont liés au taux d'emploi élevé en France, mais aussi aux évolutions des mentalités. La jeunesse, comme le reste de la société, est à la recherche d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. La JDC doit nous permettre de créer une relation de confiance qui se traduira dans le temps par un intérêt pour l'esprit de défense et pour le recrutement. Je suis assez optimiste : je me suis rendu compte qu'à chaque fois que nous allons au contact des jeunes, cela fonctionne.

Ensuite, j'estime que la mobilisation constitue le sujet majeur de moyen terme. En effet, la mobilisation des talents et des compétences de notre jeunesse me paraît essentielle. Le chef de l'État a fait le choix d'accroître le nombre de réservistes – plus de 40 000 réservistes supplémentaires d'ici 2030 – pour augmenter notre épaisseur en termes de ressources humaines. Sur la base de la loi et du recensement, il nous faut aller plus loin, probablement dans la connaissance de la jeunesse française et de la mise à jour des données qui nous permettraient, le cas échéant, de réquisitionner et/ou de mobiliser, sans passer par un intermédiaire. À titre d'exemple, l'Ukraine n'avait pas prévu la mobilisation, ce qui lui pose des

problèmes politiques pendant la guerre.

Nous devons nous y préparer, non pas dans l'idée d'une levée en masse ou d'un service militaire. Mais parmi mes missions figure l'appel sous les drapeaux. Aujourd'hui, nous sommes, à mon sens, insuffisamment préparés ; raison pour laquelle nous travaillons ardemment.

M. Nicolas Henry. Tout commence par la résilience. À ce titre, notre association cherche à fournir de l'information de qualité en quantité suffisante, afin que la population puisse se faire son propre avis. Une fois que cette prise de conscience intervient, la mobilisation – que nous appelons l'engagement – peut voir le jour. Elle passe également par le souvenir et l'aspect mémoriel, les relations fortes. La jeunesse doit, par humilité et par obligation, travailler avec les anciens, sur le plan national, mais aussi local ; avec les professeurs des collèges et lycées.

M. Christophe Bex (LFI-NUPES). Lors de son discours de politique générale, le Premier ministre Gabriel Attal a annoncé la généralisation du SNU à l'horizon 2026. Si l'on peut s'accorder sur l'importance de développer un esprit de défense au sein de la jeunesse, je m'interroge sur cette forme de militarisation des jeunes au détriment de notre éducation nationale. Si l'objectif du SNU consiste à développer chez nos jeunes un goût sincère pour l'engagement au service de la nation, le fait de le rendre obligatoire n'est-il pas contradictoire avec l'objectif d'impliquer la jeunesse dans la défense globale ? Quelles sont d'après vous les réelles motivations de cette décision ?

Je souhaite également partager mes réflexions sur l'état du système éducatif en France. Dans un contexte de délabrement généralisé de notre école publique et de désengagement de la part de l'État, de précarisation de nos enseignants, la généralisation du SNU coûterait plus de 2 milliards d'euros, soit 50 000 postes d'enseignants et un million d'heures de cours perdues. Si elle disposait de réels moyens, notre éducation nationale, grâce à l'éducation civique, pourrait être source d'engagement des jeunes en faveur de la nation. Pourquoi investir autant dans le SNU tout en abandonnant notre école publique de la République ?

Ensuite, la septième recommandation du rapport de la fédération Atlas indique « *renforcer le nombre de productions culturelles et cinématographiques relatives aux thématiques de la défense, tout en s'adaptant au format privilégié par la jeunesse* ». Pouvez-vous nous donner plus de précisions ? Qu'entendez-vous par « renforcer le nombre de productions culturelles » ?

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre. N'ayant pas la charge du SNU, je ne commenterai pas votre appréciation politique sur le sujet. Simplement, face à l'enjeu de cohésion nationale, de défense nationale et globale, le chef de l'État a considéré que la généralisation du SNU avait pour vocation de répondre à ce qu'il considère comme une urgence et un devoir d'éducation de la jeunesse dans ce domaine.

En revanche, nous contribuons à la journée défense mémoire et conduisons les deux journées de manière parallèle. À terme, si le SNU devient obligatoire, la JDM se substituera à la JDC. Si tel est le cas, il faudra y repenser : aujourd'hui, la JDM ne prévoit pas la présentation ou la manipulation d'armes, réelles ou factices. Par ailleurs, un autre sujet consiste à synchroniser la montée en puissance du SNU et le maintien d'une JDC à une jauge de plus de 800 000 jeunes. Nous cherchons à assurer qualitativement les deux journées, en priorisant la JDC, sur le court

terme.

Mme Léana Loureiro. Nous suggérons effectivement le renforcement des productions culturelles. En effet, les jeunes consomment des séries, comme « *Le bureau des légendes* » ou « *Cœur noir* ». Ce renforcement passe d'abord par le financement des productions de la délégation à l'information et à la communication de la défense (Dicod) ou de la mission cinéma, mais aussi la facilitation. Le film « *Le chant du loup* » a ainsi connu du succès en raison de sa dimension réaliste, grâce à l'immersion des réalisateurs dans le monde des sous-marinières.

L'objectif de ce renforcement consiste également à passer des missions cinéma aux missions « *professionnalisantes* » : les films ou séries doivent être une porte d'entrée vers des formats plus techniques, tels que le journal de la défense.

Mme Alexandra Martin (LR). Au nom du groupe Les Républicains, je souhaite vous féliciter pour la production de ce rapport particulièrement pertinent et complet. Nous sommes convaincus de l'urgence de renouer un lien distendu, voire rompu, entre la nation et les jeunes. Nous en connaissons certains symptômes, notamment la montée de la violence chez certains jeunes, de plus en plus jeunes.

L'esprit de défense dont il est question ce matin constitue un levier fondamental pour relever ce défi démocratique, civique, sociétal, le défi de la cohésion nationale. La classe de défense est un projet pédagogique et éducatif interdisciplinaire en lien avec la défense et la sécurité, mené à l'initiative d'un établissement scolaire en partenariat avec une unité militaire marseillaise. Ce projet propose des temps de rencontres et d'échanges entre les élèves et les militaires, répartis tout au long de l'année. J'ai pu visiter plusieurs classes de défense dans ma circonscription et j'ai constaté avec espoir l'existence de listes d'attente pour intégrer ces classes de défense. Si aujourd'hui 20 000 élèves peuvent en bénéficier, il serait possible d'ouvrir plus de places. Par ailleurs, j'ai pu observer avec satisfaction que l'existence d'une classe de défense dans un collège améliore l'ambiance dans l'établissement.

En conséquence, je souhaiterais que ces classes de défense soient généralisées à l'ensemble des établissements du secondaire, et qu'elles soient proposées en option facultative à tous les élèves. Je viens d'ailleurs de déposer une proposition de résolution en ce sens.

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre. Je pense comme vous que ce dispositif est très vertueux. J'ignore s'il faut modifier les modalités actuelles, qui reposent sur le volontariat des enseignants. En revanche, je crois comme vous qu'il faudrait systématiser une classe pilote dans chaque établissement. Il s'agit d'une vraie piste de progrès dans l'intérêt des élèves et du corps enseignant, qui est souvent démuni face à des comportements violents ou inciviques, mais aussi dans l'intérêt de l'esprit de défense. Cependant, vouloir l'imposer de manière trop directe, « *d'en haut* », constituerait probablement une erreur.

M. Christophe Blanchet (Dem). Le groupe Modem considère que la jeunesse est talentueuse. Il faut savoir le lui dire et nous avons la mission de montrer aux jeunes que la société a besoin d'eux, et surtout, de ne jamais leur dire que « c'était mieux avant ». Général, vous aviez d'ailleurs tenu de tels propos lorsque nous vous avons auditionné à l'occasion de la

mission d'information sur le rôle de l'éducation et de la culture dans la défense nationale.

Ensuite, vous avez évoqué le changement de la JDC. Pouvez-vous évoquer notamment les onze modules clés ? Si le service national universel devait être généralisé demain, la JDC basculerait dans le SNU. Ne faudrait-il pas consacrer deux journées des JDC ou JDM sur ces douze jours de cohésion de journée, pour remplir la totalité de vos objectifs ?

Ensuite, le SMV demeure totalement méconnu. Ne faudrait-il pas aussi émettre une proposition de résolution afin que chaque région de France soit systématiquement dotée d'un SMV ? Dans quelle mesure cela serait-il possible ?

Enfin, Madame Loureiro, Monsieur Henry, quel regard portez-vous sur ce SNU ? Que répondez-vous à celles et ceux qui estiment qu'il s'agit d'un embrigadement, d'une « *militarisation* » ou d'une « *caporalisation* » de la jeunesse ?

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre. Il me semble absolument nécessaire d'impliquer et de responsabiliser d'emblée cette génération dans ce projet. Dans les armées, nous avons besoin de tout le monde ; tous les jeunes ont une utilité sociale, quel que soit leur profil sociologique, intellectuel ou physique. Un collectif, notamment militaire, est à l'image du mécanisme d'une montre : toutes les pièces, même les plus petites, sont essentielles pour le fonctionnement de l'ensemble. Nous devons absolument rappeler aux jeunes qu'ils sont utiles, et leur prouver, en décryptant leurs qualités, leurs intelligences, qu'elles soient ouvertes, mais surtout cachées. Je pense que toute la jeunesse française, même celle qui dérive, a des talents. Le problème intervient quand elle utilise ses talents contre la République.

Ensuite, nous avons établi un prototype pour la nouvelle formule de la JDC. La journée sera ainsi découpée en plusieurs étapes. La première étape consistera à rassembler les participants dans une enceinte militaire, sauf dans les « *déserts militaires* », où nous devrons aller à la rencontre des jeunes. La journée débutera par la levée des couleurs et le chant de la Marseillaise, pour ressentir symboliquement le « *vivre ensemble* ».

Nous voulons mettre en place un atelier « *métavers* », afin de faire découvrir les métiers de la défense à travers des avatars ; par exemple un cuisinier dans une frégate qui double le cap Horn, un alpiniste militaire ou un pilote de chasse. Le deuxième type d'atelier portera sur le tir sportif, à travers un tir laser, pistolet et carabine, pour les garçons et les filles, de type biathlon. Le fait de prendre une arme en main exige de la discipline et de la stabilité émotionnelle ; les jeunes apprendront à manipuler une arme de manière intelligente et en sécurité.

Le troisième type d'atelier sera un jeu de rôle, où les jeunes joueront des décideurs ou des soldats, des marins, des aviateurs, dans le monde entier. Enfin, je souhaite aussi que nous enseignions trois gestes élémentaires des premiers secours physiques et psychologiques. La journée se conclura par des échanges avec des militaires, dans le cadre d'un forum très informel, avant de procéder à une remise des certificats lors d'une cérémonie.

Le coût d'investissement est estimé à environ 10 millions d'euros, soit un montant extrêmement raisonnable par rapport à l'enjeu, à mon avis. Nous espérons que cette

immersion et ces échanges interpellent et créent des vocations. Cette démarche est inclusive et vise à révéler des talents, quels que soient la condition physique ou le niveau intellectuel.

M. Nicolas Henry. Notre association croit aux jeunes qui parlent aux jeunes et à leur capacité à transformer l'essai une fois celui-ci effectué dans une JDC, une JDM ou une classe de défense. Ayant déjà animé de nombreuses sessions auprès de très jeunes, je peux attester de leur efficacité et de leurs capacités de transformation. À une jeunesse diversifiée, il faut proposer des formats divers et variés pour répondre à tous les modes de consommation et toutes les attentes.

Mme Léana Loureiro. La fédération Atlas appréhende le SNU comme une réponse étatique à un besoin d'engagement. Les enjeux du SNU portent à la fois sur l'amont – sa promotion à travers des liens interpersonnels et des témoignages –, mais aussi l'aval, pour fidéliser les jeunes en leur permettant de comprendre les mécanismes d'engagement durable dans la défense.

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre. La généralisation du SNU concernerait un âge médian de 16 ans, âge où la projection vers l'avenir professionnel est nécessairement restreinte. Dès lors, l'enjeu consistera à conserver un lien entre 16 ans et la majorité, pour continuer à nourrir les vocations. Ensuite, le dispositif du service militaire volontaire fonctionne très bien. Il n'a pas vocation à se développer, mais nous étudions des redéploiements, afin d'être plus présents dans un plus grand nombre de régions. J'ajoute que nous avons d'ores et déjà renforcé le pôle de Marseille.

M. Xavier Batut (HOR). Permettez-moi tout d'abord, au nom du groupe Horizons et apparentés, de vous remercier pour vos propos et vos éclairages précieux sur l'implication de notre jeunesse dans la défense globale. Il a été rappelé que le SNU représente un levier majeur pour cette dynamique, dans l'attente de la généralisation du dispositif annoncé pour la rentrée 2024.

Sur ce sujet, nous avons lu avec attention le rapport de la fédération Atlas, dont la qualité prouve une nouvelle fois que la jeunesse peut non seulement s'approprier les enjeux de défense, mais aussi être force de proposition. Votre sixième recommandation propose une stratégie pour valoriser l'expérience des participants, notamment en mettant en avant leurs témoignages sur les réseaux sociaux. Comment envisagez-vous concrètement la mise en œuvre de cette recommandation pour favoriser un véritable partage d'expérience des jeunes, qu'ils soient engagés dans le SNU, dans les JDC ou dans le cadre des classes de défense, tout en garantissant une communication efficace et adaptée aux attentes de cette nouvelle génération ?

Mme Léana Loureiro. Il est essentiel pour nous de porter la parole intergénérationnelle. La fédération Atlas, en raison de son statut et de sa proximité avec les étudiants, représente, sans prétention aucune, un modèle en matière d'engagement de la jeunesse. Nous pouvons nous adresser à eux avec légitimité, puisque nous utilisons les mêmes codes et le même vocabulaire. L'intérêt de la proposition consistait justement à s'adresser à des jeunes qui ont achevé le SNU et ont pu l'exploiter pour un processus de défense globale.

Afin de s'adresser à la jeunesse qui effectuera potentiellement son SNU, le premier vecteur concerne les réseaux sociaux et les plateformes numériques. Le format de questions-réponses avec les autorités militaires fonctionne très bien. Le deuxième vecteur concerne le témoignage et le partage. Encore une fois, pour créer ce lien interpersonnel, il est essentiel pour nous d'aller directement parler aux jeunes, dans les établissements, les collèges et les lycées, afin de susciter cet engagement.

Mme Anna Pic (SOC). La jeunesse représente une des priorités revendiquées du ministère des armées. Cette priorité s'illustre par le plan Ambition armées-jeunesse, lancé en mars 2021. Parmi les dispositifs qu'on peut retrouver, les classes défense et sécurité globale sont parrainées par des unités militaires. C'est notamment le cas du lycée professionnel maritime et aquacole de Cherbourg-en-Cotentin, qui a signé un partenariat en 2021 avec la marine nationale, très présente sur le territoire.

Néanmoins, selon le syndicat Snes-FSU, seulement un peu plus d'une centaine d'établissements seraient concernés, dont 20 % se situeraient en zone d'éducation prioritaire, et avec une variation de la forme selon le type d'établissement. Ainsi, il évoque le fait que les partenariats avec les établissements plus favorisés pratiqueraient davantage des temps d'échanges à l'occasion d'événements cérémoniels, alors que les établissements défavorisés pratiqueraient plutôt des sorties avec les unités militaires et des participations à des événements sportifs. Quel est votre point de vue sur cet avis syndical ?

Ensuite, ces dispositifs sont nombreux et peut-être même trop nombreux, ce qui nuit à leur visibilité, y compris dans les territoires particulièrement marqués par la défense. De fait, l'accès à l'engagement dans la défense semble très distant de la réalité du quotidien de nos jeunes lycéens ou collégiens. Comment améliorer cette situation ?

Je suis attachée aux couleurs et à la Marseillaise dans les contextes de cérémonies chargées de symboles et d'émotions. Cependant, lorsque je me suis rendue à une journée SNU, j'ai constaté que la Marseillaise était jouée à chaque changement d'atelier, entre le babyfoot et le théâtre ou pour sonner la fin du goûter. Les seuls moments qui ont marqué les élèves dans ces dix jours qui coûtent fort cher à l'État étaient justement la dernière journée et les échanges avec les représentants des forces armées. La clarification de ce dispositif me semble constituer une nécessité absolue.

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre. Le cérémonial doit être sobre, raison pour laquelle il est confié aux militaires. Je souscris donc à l'idée d'édicter des normes et des règles en la matière.

Ensuite, la problématique de l'accès à l'information face à des dispositifs très nombreux et foisonnants constitue effectivement un véritable sujet. À ce titre, un de nos projets consiste à faciliter l'accès à l'information numérique et à toutes les offres du ministère. Nous devons systématiser le lien numérique, à la fois descendant (les offres d'emploi, le dialogue sur des sujets de défense globale, de résilience) et ascendant, afin que les jeunes et leurs parents puissent dialoguer avec nous facilement, de manière équilibrée.

Ensuite, nous portons une attention particulière aux déserts militaires et notamment les

déserts militaires « *sociologiques* », c'est-à-dire des couches de la population que nous avons du mal à toucher. Aujourd'hui, nous sommes confrontés au paradoxe suivant : les deux bassins démographiques les plus dynamiques sont la région parisienne et le Nord, où les unités militaires sont également les moins nombreuses. Nous devons donc prendre en compte cet aspect de manière bien plus systématique dans le cadre de la JDC ou de notre communication. Un autre objectif vise aussi à établir de nouveaux dispositifs pour les quartiers prioritaires de la ville, mais aussi pour les zones rurales très reculées. Il est évident que nous devons changer notre approche et trouver de nouvelles formules.

M. le président Thomas Gassilloud. À présent, je cède la parole aux membres de la commission pour des questions à titre individuel.

M. Denis Bernaert (RE). Officier de réserve, j'ai effectué un service militaire long en 1987-1988, dont je garde un excellent souvenir et qui a constitué une excellente préparation à mon entrée dans la vie professionnelle, notamment en matière de management opérationnel. Je souhaite revenir sur les aspects relatifs à la communication et l'information, pour souligner que beaucoup reste à accomplir en la matière. Ensuite, selon Jérôme Fourquet, directeur du département « *Opinion et stratégies d'entreprise* » de l'Institut français d'opinion publique (IFOP), 70 % des Français seraient favorables au rétablissement d'un service national de type militaire. Compte tenu du contexte de conflictualité plus prégnant, des réflexions sont-elles menées pour rendre le SNU plus « *militaire* » ?

Mme Gisèle Lelouis (RN). Je vous remercie pour votre présence et la qualité de vos explications. Un des points du rapport de la fédération Atlas concerne le renforcement du soft power français avec la mission du cinéma comme fer de lance. La recommandation numéro sept, qui concerne le renforcement du nombre des productions culturelles et cinématographiques relatives aux thématiques de la défense, nous apparaît extrêmement pertinente. De nombreux pays dans le monde, dont nos concurrents, ont d'ailleurs compris l'utilité de cette solution efficace.

Les productions d'actualité seules ne peuvent mobiliser le patriotisme, et le coût de l'engagement se retrouve d'abord dans le poids de l'histoire qui fonde notre identité et notre cohésion nationale. Ce procédé fonctionne très bien dans les pays anglo-saxons, qui produisent une filmographie abondante, à l'image du film britannique « *Dunkerque* ». De la même manière, nous ne pouvons que regretter que la superproduction sur Napoléon soit réalisée par un réalisateur anglo-saxon. Nos jeunes ont besoin d'un plus grand nombre de superproductions françaises.

M. Jean-Pierre Cubertafon (Dem). Cette audition représente une opportunité formidable d'aborder la place de la jeunesse dans la défense nationale. La jeunesse constitue, vous l'avez dit, une ressource inestimable pour notre défense nationale à travers son engagement et sa formation. À cet égard, je souhaite d'ailleurs saluer l'action du ministère des armées, qui a mis en place de nombreux dispositifs participant à renforcer le lien entre la jeunesse et les armées.

Il est primordial d'entretenir et de véhiculer l'esprit de défense et les valeurs d'engagement auprès de notre jeunesse, ce que s'attachent à accomplir la fédération Atlas et l'association des Jeunes IHEDN. Dans le contexte actuel de la guerre que mène la Russie en Ukraine, des

difficultés à saisir parfois les enjeux de défense nationale, de l'incertitude face aux défis mondiaux et de l'évolution de la jeunesse, les jeunes peuvent se sentir démunis, voire parfois se désintéresser de ce sujet. Quel regard portez-vous sur cette situation et quelles solutions concrètes pouvons-nous apporter pour pallier ce manque d'implication ?

M. Philippe Sorez (RE). Je tiens à exprimer mon soutien indéfectible au dispositif du SNU, que je défends ardemment dans ma circonscription. J'attache une grande importance au dialogue régulier avec les jeunes et leurs encadrants, ce qui me conduit fréquemment à me rendre sur le centre Igesa de Palavas-les-Flots, pour échanger avec eux. Un chef de centre m'a suggéré l'idée de territorialiser le SNU afin de réduire les frais de logistique et de transport, optimiser l'organisation du séjour et faciliter l'intégration des jeunes mineurs. Mon général, quelle est votre opinion à ce sujet ?

Ensuite, avec le lancement du label « *collèges et lycées engagés* », il semble que la gestion de certains séjours devient plus complexe pour les encadrants, dans la mesure où les jeunes se connaissent et viennent en groupe. Ne serait-il pas pertinent de revoir l'organisation des séjours SNU pour les classes engagées ?

Par ailleurs, il est envisagé d'intégrer la JDC dans le séjour de cohésion. Cela vous semble-t-il constituer une initiative judicieuse ? Enfin, le rôle de l'armée dans le SNU semble aujourd'hui assez limité, se concentrant principalement sur la participation à la journée défense et mémoire, qui ne représente qu'une seule journée sur les douze jours. Pensez-vous que l'armée puisse s'impliquer davantage dans ce programme ?

Mme Jacqueline Maquet (RE). La relation entre les jeunes et les institutions a révélé un paysage complexe de l'engagement, marqué par une aspiration à des formes d'implication moins traditionnelles et plus en adéquation avec leurs valeurs. Cette observation m'amène à réfléchir sur l'implication de la jeunesse dans des secteurs clés. Cependant, il existe un écart significatif entre les discours sur les jeunes et les actions concrètes qui les concernent, révélant ainsi une possible déconnexion entre leurs aspirations et les opportunités d'engagement qui leur sont offertes.

Je pense particulièrement aux jeunes des quartiers sensibles. Des actions particulières sont-elles menées en direction de ces publics ? Dans ce contexte, considérant la diversité des profils et des aspirations des jeunes d'aujourd'hui, quelles stratégies concrètes envisagez-vous de mettre en œuvre ? Comment comptez-vous surmonter les éventuelles réticences liées aux perceptions négatives et aux obstacles socioéconomiques qui pourraient freiner l'engagement de nos jeunes ?

M. Jean-Louis Thiériot (LR). La capacité à disposer d'une jeunesse consciente des exigences militaires concerne aussi les élites. À l'époque où le service militaire existait encore, les étudiants de l'École nationale d'administration avaient l'obligation d'être aspirants dans les différentes armées. Or nous savons combien l'autorité civile bénéficie d'avoir expérimenté le commandement militaire, en particulier en temps de crise. Aujourd'hui, un module de trois semaines est prévu à l'Institut national du service public. Mais la différence est grande entre suivre un module de trois semaines et disposer d'un vrai temps de commandement, avec des hommes sous ses ordres.

Ne serait-il pas opportun d'envisager, sur le modèle des volontaires officiers aspirants (VOA), de développer ce processus et de le rendre obligatoire pour ceux qui rentrent au premier concours à l'INSP, mais aussi éventuellement à l'École nationale de la magistrature ou qui deviennent administrateurs territoriaux ?

M. le général de corps d'armée Pierre-Joseph Givre. Votre question porte finalement sur le rapport des élites aux questions de défense et avec la jeunesse française dans toute sa diversité. Votre proposition me parle, étant issu d'une génération qui a connu le service militaire et les aspirants venant de l'ENA, qui côtoyaient à l'armée, la jeunesse dans toute sa diversité. Nous avons beaucoup parlé de la jeunesse des quartiers, qui nous semble peut-être la plus distante de la République. Mais il existe aussi une jeunesse des élites plus bourgeoises, qui n'est pas forcément si proche de toutes les valeurs de la République. Une fois encore, il importe d'éviter les préjugés et les discriminations.

S'agissant de l'éventuel rétablissement du service national, la réponse a été donnée par le chef de l'État et le ministre des armées. Jusqu'à présent, elle consiste à accroître l'épaisseur de la ressource humaine du ministère des armées, en augmentant la réserve. Le Président de la République a par ailleurs indiqué que le débat n'était pas figé et que si les circonstances l'exigent, nous devons être prêts à rétablir un service national, sous une forme militaire ou autre. Pour le moment, je préfère, à l'heure actuelle, raisonner sur des formes nouvelles d'identification et de mobilisation des talents et des compétences. De plus, il convient de ne pas idéaliser le service militaire, toutes les unités n'en gardent pas un bon souvenir. Même si l'aspect sociologique et de socialisation est très important, il faut bien réfléchir à l'effet stratégique - notamment de défense - auquel nous voulons aboutir.

Ensuite, je crois beaucoup à la complémentarité de la communication officielle, dont l'accès doit être facilité, en particulier pour les jeunes, avec la communication plus informelle, qu'il serait erroné de vouloir contrôler.

Le *soft power* est essentiel, mais je souligne que le ministère a déjà beaucoup investi, produit ; il coédite notamment des ouvrages littéraires. Ici aussi, il faut parvenir à rallier les esprits et trouver des business models favorables au monde du cinéma. Des succès d'audience ont déjà été évoqués précédemment.

Je n'observe pas un manque d'implication des jeunes. Il faut en revanche prendre garde à l'indifférence, qui peut entraîner un désengagement, voire de l'hostilité. Or sans le soutien de la population, ni légitimité populaire, l'armée n'est rien, non seulement en matière de recrutement, mais également dans l'action. La JDC et la communication devraient faciliter ce lien.

Je ne peux pas répondre à la question de la territorialisation du SNU, mais je vous rejoins pour estimer qu'elle est incontournable.

Les classes engagées connaissent quant à elles un réel succès. Au-delà des questions politiques et idéologiques que j'entends, je relève l'existence d'un enjeu d'apaisement et de pacification des relations au sein des établissements. Nombre d'entre eux ont vu dans ces classes l'opportunité d'avoir des classes modèles, d'avant-garde, qui rallient plus qu'elles ne

marginalisent.

Ensuite, si le SNU est généralisé, un transfert de la JDC devra effectivement être réalisé, car il ne sera pas possible de continuer avec deux modèles parallèles. Dès lors se posera la question du contenu et donc de la place du ministère des armées, non seulement pour l'aspect mémoriel, mais aussi pour celui de la défense nationale et militaire au sein d'un séjour qui est aujourd'hui conçu comme non militaire.

Une question a porté sur les quartiers prioritaires de la ville. Je discute beaucoup avec les acteurs de terrain, et nous nous rendons compte qu'il est plus bénéfique de sortir les jeunes des quartiers que de nous y rendre. Cela ne signifie pas que nous devons les éviter de manière permanente, puisque nous sommes une référence parmi d'autres institutions de la République. L'approche par le sport me paraît critique, un point clé, pour toucher ces jeunes, qui ont souvent beaucoup d'énergie à revendre.

M. Nicolas Henry. Je vous remercie pour l'intérêt que vous avez porté aux travaux de la fédération Atlas et aux activités des Jeunes IHEDN. J'espère que tous ensemble, nous parviendrons à porter ces messages dans vos territoires et à sensibiliser un maximum de jeunes pour aller chercher cette diversité que nous apprécions et que nous souhaitons.

Mme Léana Loureiro. Nous avons déjà évoqué la recommandation de notre rapport concernant la mobilisation de l'industrie créative. Parmi les axes de travail, l'un vise à comprendre pourquoi les superproductions sur des sujets français sont aujourd'hui, internationalisées. Dans ce cadre, la fédération et des associations de jeunes ont toutes un rôle à jouer. Aujourd'hui, nous évoluons dans une forme d'entre-soi, puisque la plupart des étudiants appartiennent à des filières de géopolitique, de sciences politiques, de droit de la sécurité et de la défense. C'est pourquoi nous avons décidé d'élargir notre action pour toucher, par exemple, les profils d'ingénieurs et les filières dites techniques, à travers des partenariats, dont un avec l'Union nationale des grandes écoles indépendantes. Il convient également de nous rapprocher des filières créatives et des étudiants qui seront les acteurs des superproductions de films relatifs au secteur de la défense.

Ensuite, dans la partie du rapport dédiée à l'éducation et à la culture, nous avons eu l'opportunité de questionner la place de la défense globale. La hausse du nombre de professeurs et d'enseignants contractuels pose la question de la transmission et du suivi des mallettes pédagogiques.

Enfin, je me joins à Nicolas Henry pour vous remercier de l'attention sincèrement portée à la fédération Atlas et aux Jeunes IHEDN et, plus largement, à la place de la jeunesse. En effet, comme nous l'indiquons dans le rapport, « *construire la défense de demain nécessite d'écouter la jeunesse engagée aujourd'hui* ».

M. le président Thomas Gassilloud. Je vous remercie.